



3 novembre
Privas
espace Ouvèze

les violences conjugales,
**comprendre et agir dans
l'intérêt de l'enfant**



Depuis 2013, les journées départementales représentent un temps fort chaque année, permettant de mettre en perspective une thématique particulière.

Cette année, le choix du thème « les violences conjugales, comprendre et agir dans l'intérêt de l'enfant » a été le fruit d'échanges internes ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels et associatifs.

Nous avons fait le choix d'aborder la question des violences conjugales en posant notre regard sur l'enfant, victime de celles-ci. Les enfants exposés grandissent dans un

climat d'insécurité et développent une grande détresse face aux violences conjugales. Même si les conséquences traumatiques ne sont pas identiques dans leur expression et dans leur intensité d'un enfant à l'autre, tous présentent davantage de risques d'inadaptation, de souffrance, de problèmes médicaux, de comportement.

« Comprendre » est en premier lieu savoir repérer et identifier

« Agir dans l'intérêt de l'enfant » est savoir intervenir auprès des familles et des enfants.

Tous les acteurs intervenant dans le cadre des violences conjugales, doivent pouvoir mieux comprendre pour mieux intervenir. Chacun doit pouvoir jouer son rôle pour désigner clairement les responsabilités, accompagner et protéger de manière adaptée les enfants. Ce ne sera qu'avec l'engagement de tous les partenaires autour de cette problématique que nous trouverons ensemble les réponses et les articulations les plus adaptées.

Denis Duchamp,
vice-président en charge de l'action sociale, de l'insertion, de l'enfance et de la famille

8 h 30

Accueil des participants

9 h 00

Discours d'introduction

Denis Duchamp,
vice-président du Conseil départemental en charge de l'action sociale, de l'insertion, de l'enfance et de la famille
Géraldine Malatier,
directrice générale adjointe solidarités, éducation et mobilités
Gilles Leblanc,
directeur enfance santé famille

9 h 15

Intervention

Edouard Durand

conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, Secrétaire général de la première présidence, ancien juge aux affaires familiales, ancien juge des enfants

Comment assurer la protection d'un enfant victime des violences conjugales ?

Longtemps maintenues sous silence, elles sont désormais mieux connues et, à mesure que la société prend conscience de la gravité du phénomène et exprime sa réprobation, la législation évolue pour mieux le prévenir et le traiter.

Mais, les innovations législatives, pour nécessaires et efficaces qu'elles soient, ne peuvent être appliquées de façon pertinente aux situations individuelles que si les différents professionnels ont pleinement conscience de la spécificité des violences conjugales pour adopter un positionnement professionnel ajusté aux enjeux posés par ces situations, tant vis-à-vis de l'agresseur que des victimes.

11 h 15

Echange avec la salle

12 h 00

Repas : buffet offert par le Département

13 h 30

Intervention

Eve Suret-Godard,

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDCSPP)

Présentation des missions de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, et d'actions menées en partenariat.

13 h 45

Intervention

Association Passible,

La prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Delphine Baron

psychologue clinicienne à l'association Passible, au CHRS l'oiseau bleu et en cabinet libéral, présentera sa pratique clinique auprès de familles confrontées à la violence conjugale.

Delphine Baron sera accompagné d'Odile Nesta Enzinger ou Nelly Janin Quercia pour échanger sur leurs pratiques.

14 h 15

Echange avec la salle

14 h 30

Intervention

Perrine Lannelongue,

Substitut du Procureur chargée des mineurs au Tribunal de grande instance de Privas.

Laurence Barozier,

Juge aux affaires familiales au Tribunal de grande instance de Privas.

14 h 50

Echange avec la salle

15 h 15

Intervention

Marine Arres, CIDFF 07

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est l'association référente en Ardèche en matière d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences. A ce titre, les juristes du CIDFF 07 reçoivent chaque jour des femmes et des hommes, souvent également parents, qui témoignent des violences subies.

**Tout au long
de la journée,
la caravane
de l'association
Histoire de Dire
sera présente aux abords
de la salle Ouvèze.**



Vous serez invités à y entrer, seul ou à plusieurs, pour témoigner de votre pratique professionnelle face aux enjeux liés aux violences conjugales. L'occasion de vous exprimer en toute intimité, débattre d'une autre manière sur la thématique de la journée, et éventuellement faire remonter des difficultés ou des suggestions utiles pour faire avancer la question...

Vos paroles, anonymes, seront enregistrées et serviront pour une synthèse sur la pratique des professionnels du département face à ces enjeux.

www.histoirededire.fr



rendez-vous pour cette journée, salle Espace Ouvèze,
205-235 Boulevard de Paste, 07 000 Privas